

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**D' OCTOBRE 2020**

En application de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, le bureau avait adressé, le 28 septembre 2020, à tous les sociétaires une convocation à l'AG ordinaire précisant l'ordre du jour. Ce courrier joignait le bulletin de vote permettant de se prononcer sur les 6 résolutions, à renvoyer par correspondance avant le 23 octobre 2020.

Les documents nécessaires au vote des résolutions étaient consultables sur le site de PRSF.

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont exprimés dans un vote par correspondance dépouillé le 26 octobre tenant lieu d'assemblée générale, en raison des mesures de restriction sanitaire liées à l'épidémie de COVID.

Il a été dressé le procès verbal du dépouillement signé par la Vice-présidente et la Trésorière (cf annexe).

Il ressort que 118 sociétaires se sont exprimés sur 370 inscrits et les résultats détaillés sont les suivants

- Approbation du procès verbal de l'AG 2019 : 116 approbations et 2 abstentions
- Approbation du Rapport de gestion 2019 : 117 approbations et 1 abstention
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2019 : 117 approbations et 1 abstention
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 : 117 approbations et 1 abstention
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2020 : 115 approbations et 3 abstentions
- Renouvellement et nomination d'administrateurs : 114 approbations et 4 abstentions

Ces résolutions sont adoptées. Ainsi les mandats d'administrateurs de :

LAFONT Dominique,

L'HUILLIER Bernard

THEOLEYRE François

arrivant à expiration avec la présente Assemblée générale, sont renouvelés pour une durée de trois années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

De plus est ratifiée la nomination, en tant que nouveaux administrateurs de PRSF de :

THONNARD DU TEMPLE Cécile

SIMON Christian

Il en résulte la composition suivante du Conseil d'Administration :

BERKANI Jean  
BERGER François  
BOUVIER-COLLE Marie-Hélène  
DROIN François  
DOUMENQ Michel  
ISIMAT MIRIN Patricia  
JEANNOUTOT Michel  
LAFONT Dominique  
L'HUILLIER Bernard  
MONEGIER DU SORBIER Bérengère  
PACORET DE SAINT BON Michel  
SIMON Christian  
STACHACZYK Evelyn  
THEOLEYRE François  
THONNARD DU TEMPLE Cécile  
TURLOTTE Michel  
VIGNAT Alain.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal lequel a été signé par :

Président

Trésorière

